



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090328

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/06/2025 9H41 C:025094 I:39626
V/REF : 1014377
V/Email reçu le Jeudi 12/06/2025 à 9H41

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 00473
IMMEUBLE : LE BOURG -0473
10 RUE DE L'EGLISE
01990 ST TRIVIER SUR MOIGNANS

Vaulx en Velin, le 05 Septembre 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N10 RUE DE L'EGLISE - LOGEMENT DE M PONCE 1ER ETAGE TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- LA SERRURE DE LA CHAMBRE N1 CAR IL N'Y A PLUS DE PENE DEMI TOUR
- LE RABOTAGE DE LA PORTE DE LA CHAMBRE N3 CAR ELLE SE BLOQUE ET NE SE FERME PAS
- LE DÉBLOCAGE ET REGLAGE DE VOLET ROULANT DE LA CUISINE QUI SE REMONTE DIFFICILEMENT

Donneur d'ordre : Mme K. MELL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 30/06 A 15H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR PONCE AU 1ER ETAGE
REPLACEMENT SERRURE DANS LES DEUX CHAMBRES
REGLAGE DES DEUX PORTES CDANS DEUX CHAMBRES
REMIS EN PLACE DES LAMES ET GRAISSAGE DU TREUL AVEC L'AXE VOLET CUISINE
RESSERRAGE SORTIE DE CAISSON VOLET SALON
CONTROLE DU TOUT ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 01/07/25 à 23H45 Mme K. MELL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090328

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	71,62	71,62
2,00	MS00018-Rempl.Serrure 1 pt, porte int.	2	56,27	112,54
2,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	51,16	102,32
2,00	MS00074-Débloccage/reglage volet roulant	2	66,50	133,00
TOTAL H.T.				419,48
T.V.A. a 10,00%				41,94
TOTAL T.T.C.En EURO				461,42

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1014377 du 12/06/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

10 RUE DE L'EGLISE

01990 ST TRIVIER SUR MOIGNANS

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

00473-00001-00001-00011 H / Type 4 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

Délai

Date limite exécution : 27/06/2025

Observations

LOCATAIRE TEL 06-98-81-71-19

PAS DE DEPLACEMENT A COMPTER BC A EFFECTUER AVEC

LE BC 1001839 POUR INSTALLATION DES PORTES

INTERVENTION PREVUE POUR LE 19-6 VOIRE AVEC LE LOCATAIRE SI

DISPO

VU AVEC SECRETAIRE CE MATIN A 9H30

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00018 Serrures 1 point, porte intérieure, label NF coffre en acier embouti époxy, 1 clé nickelée, tête acier, pêne et fouillotaiton cloison 10 mm, y compris toutes sujétions CHAMBRE 1 PLUS DE PENE DEMI TOUR	1,00	56,27	56,27	5,63	61,90
MS00021 Ajustage de porte intérieure, porte placard ou palière compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions PORTE CHAMBRE 3 BLOQUE SUR LE BAS DE LA PORTE NE FERME PAS PREVOIR RABOTAGE	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant y compris toutes sujétions VOLET QUI SE REMONTE DIFFICILEMENT VOLET CUISINE	1,00	66,50	66,50	6,65	73,15

Total H.T.	173,93
Total TVA	17,40
Total TTC	191,33

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE TREVOUX**



Bon de Commande

N° : 1014377 du 12/06/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par MELL Karine (Agence Trévoux) le 12/06/2025

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **10 RUE DE L'EGLISE 01990 ST TRIVIER SUR MOIGNANS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **12/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1014377